

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY
Le 27 juin 2019

Présents : Jacques **BARDIOT**, Anne **BODARD**, Joël **BUFFAULT**, Paula **CHAUSSENOT**, Bernard **DAMOISEAU**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Jérôme **MERLIN**, Régis **REGRAIN**, Alexandre **SOUDRY**, Anne **THOMINET**, Françoise **TULARS**.

Absents : Etienne **CORDONNIER**, Marie-Paule **DUBREUIL**, Anne-Sophie **GALLON**, Solange **MALTET**, Magalie **MASSAUX**, Charles **PLESSE**, Michel **RAYON**, Isabelle **SILNIQUE**, Brigitte **TOURRET**, Laurence **VAYSSIE**.

Pouvoirs : Marie-Paule **DUBREUIL** a donné un pouvoir à Jérôme **JOMIER**,
Isabelle **SILNIQUE** a donné un pouvoir à Joël **BUFFAULT**,
Brigitte **TOURRET** a donné un pouvoir à Louis de **CAUMONT LA FORCE**.

1) Recensement de la population : nomination de coordonnateurs communaux

Monsieur le Maire informe que le recensement de la population est organisé du 16 janvier au 15 février 2020. La direction régionale d’Auvergne-Rhône-Alpes de l’Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) demande à la commune de nommer un coordonnateur communal avant le 30 juin 2019.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, désigne Madame Claudine Duplaix, comme coordonnateur d’enquête pour le recensement de la population 2019, et Madame Véronique FOULQUIER, comme coordonnateur suppléant.

2) Acquisition parcelle AD n°4

Mr le maire informe le conseil municipal que le propriétaire de cette parcelle AD n°4, située derrière la future station d’épuration, a fait une proposition de vente d’un montant de 1 200 €.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, donne son accord et autorise Mr le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

3) Décision modificative

Mr le Maire demande au conseil municipal de prendre une décision modificative suite à l’achat de la parcelle AD n° 4.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de diminuer les crédits inscrits au programme « Agence postale » d’un montant de 2 000 € et de créer un nouveau programme « Acquisition parcelle » d’un montant de 2 000 €.

4) Transfert des emprunts de France Loire à Evoléa : maintien de la garantie d’emprunt.

Mr le Maire informe le conseil municipal que la société France Loire a été reprise par la société Evoléa. Suite à la sollicitation de la caisse des dépôts, concernant le transfert des emprunts à la société Evoléa, Mr le Maire propose le maintien de la garantie d’emprunt au profit du repreneur. Le capital restant dû s’élève à 17 897,24€.

Le conseil municipal, à l’unanimité, émet un avis favorable et autorise Mr le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

5) Ligue de l’enseignement : Convention Lire et Faire Lire.

Mr le Maire propose de signer une convention avec l’Association « Lire et Faire Lire », rattachée à la ligue de l’enseignement.

L’opération « Lire et Faire Lire » est un programme qui vise à développer, transmettre le plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants. Les bénévoles ont pour mission de lire des histoires à des groupes de 2 à 6 enfants volontaires.

Ce programme s'inscrit dans le réseau Village Ami des Aînés.

Au regard de l'intérêt de cette action, tant sur le plan culturel, éducatif que par les échanges intergénérationnels, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer cette convention.

Questions diverses

- Canal de Berry : travaux terminés
- Travaux à la cure : un appel à candidature auprès d'un architecte, concernant l'ascenseur, a été formalisé.
- Réunions publiques : comme chaque année, Mr le Maire et des membres de l'équipe municipale proposent aux habitants de Meaulne-Vitray des réunions publiques.
- Société AGRENERGIE : possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques sur le domaine privé, et demande une rencontre avec Mr le Maire. Après avis du conseil, un rendez-vous sera pris.
- Visite du réseau francophone : le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de Mr Jacques Bardiot, concernant la visite de plusieurs personnes du réseau francophone, moyennant une participation communale de 500 €.
- Enedis, coupure d'électricité : Mr le Maire informe le conseil de la visite de la Directrice, qui a constaté la vétusté du réseau. A partir de septembre une étude devrait être réalisée sur le secteur des Alliers, et les travaux réalisés en 2020, 2021.
- Ecole : Mr le Maire donne le compte rendu du conseil d'école, et informe le conseil municipal d'une baisse importante des effectifs à la rentrée de septembre 2019. Mr Jacques Bardiot propose la mise en place d'une réflexion pour analyser cette situation.
- Ecole maternelle : Mr le Maire informe le conseil que le plancher s'affaisse. La communauté de communes du pays de Tronçais va faire effectuer les travaux courant juillet 2019.
- Cantine scolaire : Mr le maire informe le conseil de l'avancement des travaux.
- SIVOM : Mr Jérôme Jomier donne le compte rendu de la réunion et signale qu'une assemblée générale aura lieu le 5 Juillet 2019, à laquelle la présence des élus est nécessaire.
- Chemin de Dagouret : Mr Jérôme Jomier informe le conseil qu'une reprise des travaux sera réalisée par du pontage.
- Route de Vitray à l'entrée de Meaulne : Mr Jérôme Jomier donne le compte rendu de l'étude de comptage réalisée par l'UTT de Cérilly.
- Square au lieudit « Les Arpents » : les travaux sont toujours en cours et doivent s'achever à l'automne.
- Adressage : Mr Alexandre Soudry interroge le conseil sur l'avancement de l'adressage de la commune nouvelle. Les noms des rues sont donnés et la commune est en attente des numéros par la poste.

Prochaine réunion de conseil : Jeudi 19 septembre 2019 à 19h30